

---

M.E.S., Numéro 128, mai - juin 2023  
<https://www.mesrids.org>  
Dépôt légal : MR 3.02103.57117  
N°ISSN (en ligne) : 2790-3109  
N°ISSN (impr.) : 2790-3095  
Mise en ligne le 30 mai 2023



---

***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***  
***Mouvements et Enjeux Sociaux***  
*Kinshasa, mai - juin 2023*



# ETAT DES LIEUX DE LA CANALISATION DES RECHERCHES EN ENTREPRENEURIAT EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO VIA LES PARADIGMES

par

**Célestin MUTOMBO KAZADI**

*Professeur Associé*

**Ramsy LELE NDJONDO**

*Assistant*

**Sevy MAYEMBA MATUVANGA**

*Doctorant en Gestion des Entreprises et Organisation du Travail*

*(Tous) Université de Kinshasa*

---

## Résumé

*L'entrepreneuriat est un des sujets qui polarise l'attention des gens de tout bord : politiciens, enseignants, chômeurs, employés, etc. s'y intéressent. Pris sous l'angle d'une discipline scientifique, beaucoup de recherches en entrepreneuriat ont été produites en RDC. A cet effet, le présent article cherche à faire le mariage entre certaines recherches produites dans le domaine de l'entrepreneuriat avec les trois paradigmes les plus en vue en entrepreneuriat.*

**Mots-clés :** *état des lieux, canalisation, entrepreneuriat, paradigme, RD Congo*

## Abstract

*Entrepreneurship is one of the subjects that polarizes the attention of people from all sides: politicians, teachers, unemployed, employees, etc. are interested in it. Taken from the angle of a scientific discipline, a lot of research on entrepreneurship has been produced in the DRC. To this end, this article seeks to combine certain research produced in the field of entrepreneurship with the three most prominent paradigms in entrepreneurship.*

**Keywords :** *inventory, channeling, entrepreneurship, paradigm, DR Congo*

## INTRODUCTION

Chaque discipline scientifique est construite sur les théories qui lui fournissent les éléments qui construisent sa base pour se frayer un chemin dans le concert d'autres disciplines scientifiques. L'entrepreneuriat pris sous l'angle d'une discipline scientifique, est assis sur une litane de théories et consolidé par un certain nombre de paradigmes qui canalisent les grandes questions traitées dans le domaine de cette discipline appelée à étudier la création et/ou la reprise des entreprises. La théorie est définie, selon Echaudemaison (2013), comme un ensemble d'idées, des concepts abstraits, plus ou moins organisés, appliqués à un domaine particulier. A côté des théories, gravitent aussi les paradigmes. Il faut reconnaître que l'entrepreneuriat est une jeune discipline, cependant ses pratiques sont aussi vieilles que le monde.

### I. QUELQUES PARADIGMES EN ENTREPRENEURIAT

Le paradigme, dit Gauthier (1998), est un ensemble de règles implicites ou explicites qui orientent la recherche scientifique pour un certain temps, et fournit à partir des connaissances universellement reconnues, les façons de poser les problèmes, d'effectuer les recherches et de trouver des solutions.

Pour De Rosnay (1992) par contre, le paradigme est un mode de pensée qui fait référence à des principes fondamentaux partagés par une communauté (composée de savants et penseurs concernés directement ou non par le domaine visé). Il en résulte que le changement de mode de pensée occasionné par les facteurs endogènes et exogènes oblige la mise en place d'un nouveau paradigme ou parfois le rejet des anciens. La vision de ce dernier auteur est évolutive dans le sens qu'elle reste ouverte aux changements qui

peuvent occasionner de nouvelles manières de voir et de faire des choses.

La tâche est importante d'autant plus que le paradigme permet de canaliser les visions et d'orienter le chercheur dans la bonne direction parce que, selon Torrès (1998), le paradigme fixe en amont les orientations et les pistes de recherche. Cependant, selon Arnauld (2012), l'action de l'entrepreneur semble néanmoins être dirigée en trois sens : innover, participer à la croissance et créer des organisations. Les paradigmes les plus en vue sont compris tels que l'entrepreneuriat, c'est le fait d'innover, c'est le fait de créer une organisation et c'est le fait de détecter et d'exploiter une opportunité (Crelly, 2015, p 65).

### **1.1. Innovation comme paradigme en entrepreneuriat**

Schumpeter (cité dans Kamavuako Diwavova, 2009) a marié le concept entrepreneuriat à celui de l'innovation. Il met en avant la force du processus de destruction créatrice. Entendu comme le processus par lequel des entreprises nouvelles, fondées sur des innovations, se substituent au fil du temps à des vieilles et routinières entreprises.

Nous sommes d'avis que les changements à la base de l'innovation sont des fruits d'une longue réflexion pour devancer les concurrents. La destruction créatrice qui caractérise l'innovation est une expression paradoxale à première vue.

Il y a les nouveaux procédés de fabrication, les produits et services nouveaux, les nouveaux types d'organisation industrielle, les nouveaux marchés et les nouvelles sources d'approvisionnement.

L'innovation est la preuve qu'un entrepreneur est plus qu'un gestionnaire par le fait que la gestion a du sens lorsque les ressources disponibles doivent être combinées d'une manière optimale pour une bonne fin : prise comme l'atteinte des objectifs de l'organisation. C'est la tâche qui incombe au gestionnaire, mais que l'entrepreneur peut aussi bien faire, en y adjoignant l'innovation pour avoir une longueur d'avance sur les concurrents. Tout cela doit se faire au sein d'une organisation appelée « entreprise ».

L'innovation est une conséquence sans doute qui découle de la recherche du profit qui est la réalisation des bénéfices supplémentaires générés par les risques pris en innovant. Les économistes classiques, dont Adam Smith, David Ricardo, Thomas Malthus ou Jean Baptiste Say pensent que le profit a tendance à diminuer, voire à s'annuler en raison de la concurrence que se livrent les entreprises. Par conséquent, une des stratégies pour un entrepreneur de réaliser un profit conséquent malgré la concurrence est d'innover pour rester compétitif.

Drucker (1985) confirme que l'innovation est l'instrument spécifique de l'esprit d'entreprise. Cette innovation doit apparaître très clairement comme le meilleur moyen de préserver et de perpétuer l'existence de l'entreprise, le fondement même de la sécurité de l'emploi et de la réussite de chaque entrepreneur.

Il est impérieux de signaler que l'innovation dont on fait allusion ici n'est pas nécessairement technologique. Elle peut être une réponse ponctuelle au besoin d'un nouveau type de consommateurs ou de la nouvelle organisation du marché perçus comme l'environnement externe de l'entreprise.

Il est connu de tous que l'innovation n'est pas seulement l'œuvre des entrepreneurs, mais, à en croire Schumpeter et compagnies évoqués ci-dessus, nous pensons que les entrepreneurs innoveront beaucoup plus fréquemment que les autres acteurs. Steve Jobs avec son entreprise Apple, Steve Wozniak avec Lotus et Henry Ford avec Ford Company, par exemple, ont sans conteste révolutionné leurs secteurs d'activités respectifs grâce à l'innovation. Ils ont apporté des changements qui ont bouleversé la structure de l'industrie ou du marché et, par surcroît, prennent tout le monde au dépourvu, réaffirme Fayolle (2004).

Dans certaines grandes entreprises modernes, il existe une direction de recherche et développement. Elle a pour mission prioritaire de permettre à l'entreprise de ne pas être prise en cours par les concurrents. Vu les moyens à y allouer, dans les petites entreprises, la direction de recherche et développement n'a pas sa place d'une manière formelle. Qu'à cela ne tienne, l'entrepreneur se doit d'être imaginatif pour rester compétitif.

Ce qui n'est pas vraiment possible au niveau des petites entreprises du fait que l'invention sous-entend une technologie adaptée avec des moyens conséquents en termes des coûts financiers à supporter qu'elles ne savent pas disponibiliser. Par contre, au niveau des petites entreprises, il est assez aisé d'innover car « l'innovation a trait aux aspects commerciaux ou marketing sur le marché » Mac Laurin (cité dans Arnould, 2012, p 17).

### **1.2. Exploitation d'opportunité d'affaires comme paradigme en entrepreneuriat**

Les tenants de ce paradigme estiment que l'opportunité constitue le point de départ incontournable de tout processus entrepreneurial. Ce dernier ne peut être considéré comme tel qu'à partir du moment où les connaissances, les informations et/ou l'expérience de l'entrepreneur potentiel peuvent être mises à profit pour faire émerger et développer une idée d'affaire intéressante selon Vesper (1990). « Par opportunité d'affaires, on entend, tout aussi bien une opportunité de création d'entreprise ou d'activité que de reprise d'entreprise ou d'activité ou de développement d'une innovation dans une entreprise existante » (Fayolle, 2004, p. 91).

(Mutombo Kazadi, 2009 ; Bruyat, 1993 ; Gibb, 1975) reconnaissent aussi que le bon début du processus entrepreneurial passe par la détection des opportunités. Les trois auteurs précités vont même plus loin en plaçant l'opportunité d'affaire comme la clé de voûte de tout acte entrepreneurial. Dans le même ordre d'idées, Remsha (2004) montre que l'opportunité d'affaire apparaît toujours en toile de fond des autres approches de l'entrepreneuriat, et en constitue le premier pas combien décisif.

Deux écoles semblent s'affronter autour du concept « opportunité ». Il y a celle qui voit dans l'opportunité une réalité subjective, identifiable en tant que telle, et celle qui pense que l'opportunité est une construction sociale qui naît des interactions et des confrontations entre un individu et un environnement précis. De ce point de vue, l'opportunité se construit dans un processus d'émergence.

### **1.3. Création d'une organisation comme paradigme en entrepreneuriat**

Notre société est une société de l'organisation. Nous sommes nés dans des organisations, avons été éduqués par des organisations, et beaucoup d'entre nous, consacrent une grande partie de leur existence à travailler pour des organisations, dit Etzioni (1971). Relier l'entrepreneuriat à l'organisation revient à déterminer comment une personne ambitieuse crée une organisation. Nous faisons allusion à une entreprise à but lucratif.

Au sein de l'organisation dans laquelle un input est transformé suite à un processus plus ou moins complexe pour mettre sur le marché un output qui s'échange par un moyen de paiement assurant le bon fonctionnement de l'organisation, prouve que l'entrepreneur a atteint son objectif, selon Blanc (1992). Trois dimensions du processus de création aboutissant *in fine* à la décision de créer une organisation sont de mise. Il s'agit :

- premièrement de la propension à créer, car certaines personnes ont des caractéristiques psychologiques et un passé professionnel qui les rendent plus susceptibles de monter une organisation (entreprise) que d'autres ;
- deuxièmement de l'intention de créer du fait que parmi les personnes destinées à créer des organisations, une frange rencontre des situations qui les déclenchent ;
- troisièmement de la structuration et des informations. Le fait de chercher et de posséder les informations pertinentes sur la création d'une organisation en

maîtrisant les étapes à suivre pour y arriver, joue pour beaucoup dans l'entrepreneuriat. (Crelly, 2015, p.71).

La création ou la reprise d'une entreprise sont un parcours du combattant. « Outre le goût du risque qui marche de pair avec les motivations du créateur, il faudra y ajouter les démarches administratives pour être en phase avec les pouvoirs publics » (Kalousis, 2013, p. 45). Ceci amène à dire que la création des entreprises est un processus qui se réalise à deux niveaux avec plusieurs ramifications.

Nous avons le niveau personnel (risques à prendre, motivations, etc.) et le niveau sociétal (prise en compte de la législation fiscale en vigueur, approbation de l'Etat, structure d'octroi des crédits, etc.). L'idéal est de favoriser l'éclosion des structures qui œuvrent dans le secteur formel où prime la légalité.

Tout part d'une idée comprise comme une représentation abstraite et générale d'un être, d'une manière de faire qui est formée par l'entendement selon Robert (2014). Cette idée doit se marier aux réalités de l'environnement pour la concrétisation effective de la création de l'entreprise. On peut tout d'abord définir un processus comme un système dynamique qui évolue dans le temps et dans un espace précis, et soumis à des échanges avec son environnement, lesquels échanges ont une influence sur son évolution.

Le ténor de ce paradigme est sans conteste Shapero (1975) qui a procédé par la combinaison de quatre variables : situationnelle, sociologique, économique et psychologique. Ces variables, une fois bien combinées, conduisent inéluctablement à la création d'une organisation dans le but de pallier un manque constaté dans la société.

En ce qui nous concerne, ces deux courants ne sont pas forcément inconciliables, car la création des entreprises est une réponse au dérèglement entre l'offre et la demande sur le marché d'une part, et d'autre part, une façon de créer une dépendance entre les entreprises créées et leurs environnements ou les besoins artificiels créés.

Les opportunités existent indépendamment des entrepreneurs qui les découvrent, c'est la position défendue par Papin (2015) qui affirme que la crise économique n'a pas réduit le nombre d'opportunités. Au contraire, elle a incité l'entrepreneur à être plus créatif. C'est le repérage et l'exploitation de ces opportunités qui font la différence entre une personne ordinaire qui ne remarque rien d'avec un entrepreneur qui est toujours attentif à la moindre niche possible pour faire profit.

## II. CHOIX PARADIGMIQUE ET FINALITE DU PROCESSUS ENTREPRENEURIAL

Quel que soit le choix du paradigme avec lequel tout chercheur en entrepreneuriat souhaite orienter ses études, le processus entrepreneurial sur terrain tient au cheminement d'un individu qui, à un moment de son existence, s'interroge sur l'acte d'entreprendre, le prépare et s'apprête à donner une nouvelle orientation à sa vie. S'intéresser à ce processus revient donc à analyser les mécanismes par lesquels on devient entrepreneur, et à mieux préciser le rôle et l'importance des facteurs déterminants ainsi qu'à identifier les liens qui les unissent comme le levier de l'acte d'entreprendre composé de trois phases : éveil entrepreneurial, développement du potentiel entrepreneurial et décision de passer à l'acte d'entreprendre. Ce qui constitue le levier de l'acte d'entreprendre d'après Fayolle (2008).

Le levier de l'acte entrepreneurial est assis sur un support à trois pieds qui sont des variables internes, mais à impact visible dans le quotidien de l'entrepreneur. Le premier pied est sans doute la phase d'éveil, le second est la phase du développement du potentiel entrepreneurial et le dernier pied est la phase de décision ou de passage à l'acte.

### 2.1.1. Phase d'éveil entrepreneurial

La phase d'éveil, selon Fayolle (2003), est une étape où le futur créateur d'entreprise est sur le mode alerte général au regard des opportunités qui se présentent à lui. On peut considérer que l'éveil entrepreneurial est une première approche consciente et réfléchie, au moins en partie, des situations et de la problématique de création et de reprise d'entreprises. Il est la conséquence d'une exposition et d'une sensibilisation à ce phénomène. Il émerge sous l'effet de sources d'influence nombreuses et variées, ou de prise de conscience de ce que l'on peut faire pour gagner sa vie.

Pour qu'il y ait envie d'entreprendre, pour que le désir soit suscité, il est nécessaire que cet éveil soit approfondi et complété par une réflexion de type introspectif sur ce qui va constituer, le cas échéant, le moteur de l'engagement entrepreneurial, et les motivations à entreprendre. « Les influences, de nature culturelle et sociale, qui peuvent contribuer à éveiller un individu à l'entrepreneuriat viennent de différents milieux à l'intérieur desquels il évolue » (Fayolle, 2004, p.126).

Il est sans conteste établi que le système éducatif participe à l'éveil entrepreneurial à travers la culture globale et/ou locale qu'il diffuse, les contenus et les modalités pédagogiques qu'il met en actes, et les parcours diversifiés qu'il propose. Ces parcours sont souvent intellectuellement et humainement enrichissants pour les individus qui font le choix de la pluralité et de la complémentarité des voies d'éducation.

Cependant, si les influences qui viennent de la société, de la famille et du système éducatif ne trouvent pas d'écho, peut-être, le créateur, par ses impulsions personnelles, donnera un sens à sa vie d'entrepreneur en créant du nouveau ou en partant de ce qu'il vit dans son milieu professionnel. C'est ainsi que Remsha (2004) dit que de nombreux entrepreneurs situent le moment de naissance de leur désir d'entreprendre pendant leur vie professionnelle.

En ce qui nous concerne, prendre en compte cet avis, revient à isoler certaines personnes qui deviennent entrepreneurs par le manque du travail et par surcroît, que dire de celles qui n'ont jamais travaillé, sauf pour leur propre compte et celles qui ont trouvé du travail après avoir réussi à monter les entreprises. Ce sont là des réalités à prendre en considération dans le contexte congolais en général, et en particulier à Kinshasa.

### **2.1.2. Phase du développement du potentiel entrepreneurial**

Le développement d'un potentiel entrepreneurial part du postulat que ce désir existe, ce qui ne signifie pas forcément qu'il est toujours clairement explicité et que sa réalisation soit certaine. La création ou la reprise d'une entreprise nous semble, dans ces conditions, devoir réunir au moins deux conditions : celle du désir de l'acte et celle de son caractère réalisable.

La formation, qu'elle soit continue, complémentaire, diplômante ou non, quand elle s'ouvre sur des compétences nouvelles, utilisables dans un projet entrepreneurial ou dans la gestion et le management d'une entreprise, constitue également un facteur positif de développement de ce potentiel, celui d'entreprendre dans le respect des obligations déontologiques et légales.

Les compétences et comportements entrepreneuriaux peuvent être acquis et développés au cours de l'expérience professionnelle. Apprendre à vendre, à gérer un budget ou des ressources, des équipes dans des entreprises est utile, voire indispensable pour entreprendre au moment opportun.

### **2.1.3. Phase de la décision d'entreprendre**

La décision d'entreprendre intervient généralement au cours de la phase de développement du potentiel entrepreneurial. Ce n'est pas l'étape la plus facile. « On peut ressentir le désir et penser qu'on n'est pas encore suffisamment préparé » (Papin, 2015, p. 46). On peut aussi se sentir convenablement armé, mais aussi estimer que les

conséquences de la décision sont trop lourdes sur le plan personnel, familial et/ou économique et remettre la décision à plus tard pour diverses raisons. C'est ça le côté négatif de la délibération interminable dans tout acte qui se veut volontaire du fait que la décision est le choix risqué fait par une personne rationnelle au regard de plusieurs alternatives, dont les conséquences sont parfois irréversibles.

### III. CHERCHEURS CONGOLAIS FACE AUX PARADIGMES EN ENTREPRENEURIAT

La plupart des chercheurs congolais se sont intéressés à l'entrepreneuriat au point de présenter ce dernier comme le dernier rempart de l'auto-prise en charge dans le but de se rendre utile dans un environnement comme la RDC où l'accès à l'emploi au sein de l'administration publique ou dans une entreprise privée est peu probable. Cela s'explique au regard du déséquilibre criant qui existe entre la hausse de la demande du travail en face de la rareté de l'offre du travail (Makindu Massamba, 2022).

Après nous être documenté sur quelques recherches menées par une frange d'auteurs congolais, il va sans dire que les questions les plus en vue en entrepreneuriat gravitent autour de la création et de la survie des entreprises sans oublier la problématique de l'insertion des entreprises dans le secteur formel sous diverses approches. Cela étant, nous estimons regrouper quelques chercheurs congolais en entrepreneuriat en trois catégories. Il y a ceux qui se penchent essentiellement sur la survie des entreprises, d'autres s'orientent vers le développement des mécanismes pour lutter contre la montée spectaculaire du secteur informel, et la dernière est composée des chercheurs qui se concentrent sur l'apprentissage de l'entrepreneuriat à l'école.

#### 3.1. De la première catégorie : saisie et exploitation d'opportunité d'affaire comme paradigme

La première catégorie d'auteurs composée de Kabamba Mukendi (2022), Fio Elonga (2020), N'sana Mutapayi (2019), Kabuika Mukole (2014), Mutombo Kazadi (2009) et Kamavuako Diwowa (2009) se penchent sur la survie des entités économiques mises en place par les entrepreneurs. Avant de survivre, il faut commencer par exister, et pour exister, il faut nécessairement composer avec les réalités du marché. A cet effet, l'exploitation de toute niche lucrative pour satisfaire un besoin non satisfait ou souvent, un besoin mal satisfait, constitue la fenêtre idéale pour saisir une opportunité d'affaire. L'acte final du processus entrepreneurial est sans conteste, la décision d'entreprendre traduite par l'exploitation d'une opportunité d'affaire après l'avoir saisie. Pour Fayolle (2003), la saisie de l'opportunité d'affaire est le fait que tout individu soit en possession des informations susceptibles de faire de lui un entrepreneur, et il le devient si et seulement s'il passe à l'acte en exploitant réellement ladite opportunité.

Pour les auteurs cités en sus, le financement associé à la formation liée à la gestion de l'entreprise assurent la pérennité des initiatives privées. Conscients du fait que la plupart des petites entreprises créées en RDC viennent répondre préalablement au besoin d'autosuffisance alimentaire de leurs créateurs dont la majorité n'ont pas suivi la filière d'étude qui rime avec la gestion des entreprises est constaté.

Pour cette lignée d'auteurs, beaucoup de personnes sont devenues entrepreneures par défaut. Ce qui laisse voir que certains entrepreneurs d'aujourd'hui sont dans la profession grâce à une opportunité d'affaire qui leur tendait la main. L'entrepreneur, peu importe son niveau d'étude, sa situation maritale, son expérience professionnelle, etc., l'affût pour saisir les opportunités d'affaires soit pour consolider ses acquis ou carrément se lancer dans une nouvelle aventure entrepreneuriale constitue sa clé de voûte : pourvu que le profit recherché soit garanti. Cela étant, il est plus que normal d'insérer de telles recherches dans le paradigme qui veut que l'entrepreneuriat soit synonyme de la saisie et d'exploitation des opportunités d'affaires.

### 3.2. De la deuxième catégorie : création des organisations comme paradigme

Par contre, dans la deuxième catégorie fait des chercheurs comme Mutombo Kazadi (2022), Moyo Kadima (2021), Muyeke Merveil (2021) et Mutombo Kazadi (2017) tentent de fructifier la relation ou les liens entre les pouvoirs publics et les créateurs des entreprises dans le but de réduire l'emprise de l'attrait vers le secteur informel qui se constate dans le chef de la plupart des entrepreneurs. L'attrait vers le secteur informel est observé par les entreprises qui étaient connues des services du fisc, mais pour des raisons diverses, notamment la prolifération des taxes et impôts collectés par l'Etat ou moment où les services publics ne s'améliorent pas, est le motif primordial de cette migration dangereuse contre l'économie de la RDC au sens formel.

Le rapport du Guichet Unique de Création des Entreprises (2021) relève que le nombre des entreprises nouvellement créées en RDC est en hausse depuis une dizaine d'année. Cependant, il se constate aussi que la proportion des entités économiques appartenant aux privés (entrepreneurs) évoluent de plus en plus dans le secteur informel au point d'atteindre les 99,7% (N'sana Mutapayi et Mutombo Kazadi, 2023).

A cet effet, la proposition des stratégies pour pallier cet état de chose s'avère salutaire. Il est vrai que l'entrepreneuriat a aussi comme paradigme la création des organisations (entreprises). Cependant, il est impérieux de veiller à ce que ces entreprises évoluent dans la légalité pour que toutes les parties (Etat et entrepreneur) puissent se retrouver. Si la seconde paie convenablement ses impôts et taxes, rémunère comme il se doit la force du travail du ménage et ne pollue pas l'environnement, et que la seconde partie fait la promotion d'un bon climat des affaires, le maxime cher à Scumpeter qui affirme que le capitaliste (entrepreneur), créateur des entreprises contribue à l'intérêt général en poursuivant son intérêt particulier (Mutombo Kazadi, 2021).

### 3.3. De la troisième catégorie : innovation comme paradigme

La troisième catégorie de chercheurs constituée de Mudjumbu Liandja (2021), Enguta Muenzi (2018), Kitumba Kankenza (2018) et Bumba Monga Ngoy (2010) ont tendance à se focaliser sur le sort de l'entrepreneuriat par les personnes qui évoluent dans un environnement qui offre des atouts classiques à l'émergence de cette discipline. Les recherches répertoriées dans cette catégorie avec une approche psychopédagogique entraînent les étudiants à la créativité dans le sens qu'après les études universitaires, l'emploi dans la filière suivie peut se faire rare. A cet effet, la poussée à la propension à la création des entreprises est encouragée dans le chef des étudiants avec une dose acceptable de résilience pour faire face aux aléas de l'entrepreneuriat, gage de la pérennité.

En d'autres termes, les chercheurs en sus privilégient la créativité entrepreneuriale des sujets pendant la formation classique en s'appuyant sur Fayolle, (2003) dans le sens qu'il estime que l'entrepreneuriat, au-delà d'être inné, il est aussi un processus d'acquisition des connaissances grâce à l'apprentissage d'ordre classique. Pour ces auteurs, il est préférable d'apprendre à entreprendre aux jeunes pris comme des entrepreneurs potentiels tout en étant créatifs et innovants. Raison suffisante de les classer dans le paradigme qui veut à ce que l'entrepreneuriat rime avec l'innovation.

## CONCLUSION

Les paradigmes conditionnent les recherches en entrepreneuriat, au point que les thématiques gravitent souvent autour de l'innovation, de l'exploitation des opportunités d'affaires et de la mise en place d'une organisation appelée à fructifier les capitaux investis, se font de plus en plus légion. Y faisant suite, certains chercheurs congolais qui s'intéressent à l'entrepreneuriat, ne sont pas restés hors-jeu, peu importe les orientations paradigmatiques prises par eux. Il va sans dire que leurs recherches en entrepreneuriat peuvent être classées dans l'un de trois paradigmes retenus. La finalité de tout acte entrepreneurial, telle que relevée par les recherches en entrepreneuriat consultées, est assise

sur le levier de l'acte d'entreprendre, quelle que soit la tournure prise par n'importe quel chercheur d'autant plus que l'innovation, la création des organisation et la saisie des opportunités comme les trois paradigmes retenus sont identifiés en filigrane.

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Arnould, G. (2012). Hélène Vérin. Entrepreneurs, entreprise. Histoire d'une idée in *Les comptes rendus*. En ligne URL : <http://lectures.revues.org/7181>.
- Blanc, M. (1992). *La transaction sociale*. Paris : L'Harmattan.
- Bruyat, C. (1993). *Création d'entreprise : contributions épistémologiques et modélisation*. (Thèse de doctorat). Université Pierre Mendès, Grenoble. En ligne <http://www.creationdesentreprises/modèles>.
- Bumba Monga Ngoy, A.R. (2018). *L'emploi des jeunes en République Démocratique du Congo*. Paris : L'Harmattan.
- Crelly, B. (2015). *La culture d'entreprise pour jouir de son indépendance*. Montréal : Centre Culturel et Educatif.
- Drucker, P. (1985). Les entrepreneurs. In l'expansion Hachette (pp.45-55) (publié en anglais sous le titre *innovation and Entrepreneurship*, Harper and Row, 1985).
- Echaudemaison, C. (2013). *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*. Paris : Nathan.
- Enguta Muenzi, J. (2018). *Evaluation des compétences acquises par les étudiants de quelques universités de Kinshasa à la suite de l'enseignement sur les méthodes de créativité et innovations* (Mémoire d'Etudes Supérieures). Université de Kinshasa, Kinshasa.
- Etzioni, A. (1971). *Les organisations*. Paris : J- Duculot Gembloux.
- Fayolle, A. (2003). *Le métier de créateur d'entreprise : motivations, parcours et facteurs clés de succès*. Paris : Organisation.
- Fayolle, A. (2004). *L'entrepreneuriat : apprendre à entreprendre*. Paris: Dunod.
- Fio Elonga, C. (2022). *Apport du crowdfunding au financement des PME à Kinshasa*. (Mémoire de licence). Université de Kinshasa, Kinshasa.
- Gauthier, B. (1998). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (2<sup>ème</sup> édition). Sillery : Presse de l'Université du Québec.
- Gibb, A.A. (1975). The enterprise culture. Threat or opportunity? In *Journal of European training*, vol. 11, n°2 (p.p. 27-41).
- Kabamba Mukendi, G. (2022). *Esquisse du profil des entrepreneurs en milieu urbain* (Mémoire de licence). Université de Kinshasa, Kinshasa.
- Kabuika Mukole, D. (2014). *Les déterminants de l'intention entrepreneuriale des congolais* (Mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies). Université de Kinshasa, Kinshasa.
- Kalousis, G. (2013). *Bien gérer sa P.M.E. : les clés de la pérennité et de la croissance*. Paris : Dunod.
- Kamavuako Diwavova, J. (2009). *Problématique de l'entrepreneuriat immigré en R.D.C : Essai de la validation d'un modèle*. (Thèse de doctorat). Université de Reims Champagne-Ardante, Reims. En ligne <http://dial.sciencesdegestion/index>.
- Kitumba Kankenza, G. (2018). *Profil entrepreneurial des étudiants initiés et non-initiés aux méthodes de créativité et des innovations* (Mémoire de Licence). Université de Kinshasa, Kinshasa.
- Kitumba Kankenza, G. (2021). *Coping, ressources psychologiques entrepreneuriales des propriétaires dirigeants des micro-entreprises informelles de Kinshasa* (Thèse de doctorat). Université de Kinshasa, Kinshasa.

- Makindu Massamba, H. (2022). Economie du travail: Troisième Graduat en Gestion des entreprises. Syllabus, Université de Kinshasa, Sans diffuseur éventuel.
- Moyo Kadima, A. (2021). *Insertion dans le secteur formel des micro entreprises implantées dans la Commune de Matete à Kinshasa* (Mémoire de Licence). Université de Kinshasa, Kinshasa.
- Munjumbu Liandja, J. (2021). *Attitudes des étudiants finalistes de l'université de Kinshasa face à l'entrepreneuriat* (Thèse de doctorat). Université de Kinshasa, Kinshasa.
- Mutombo Kazadi, C. (2009). *De l'opportunité à la perspective de la création d'une P.M.E. : le cas de l'implantation d'une papeterie à l'Université de Kinshasa* (Mémoire de Licence). Université de Kinshasa, Kinshasa.
- Mutombo Kazadi, C. (2016). *Implications de la fiscalité sur l'entrepreneuriat à Kinshasa : étude menée dans le District du Mont-Amba*. (Mémoire d'Études Supérieures). Université de Kinshasa, Kinshasa, Sans diffuseur éventuel.
- Mutombo Kazadi, C. (2021). *Indolarité fiscale des petites entreprises en République Démocratique du Congo : « cas de la ville de Kinshasa »* (Thèse de doctorat). Université de Kinshasa, Kinshasa.
- Muyeke Merveille, M. (2021). *Problématique de la fiscalisation de petites entreprises dans la Commune de Ngaba à Kinshasa* (Mémoire de Licence). Université de Kinshasa, Kinshasa.
- N'sana Mutapay, E. & Mutombo Kazadi, C. (2023). *Micro-entreprise et secteur informel en RD Congo : Etats des lieux*. In *Revue Internationale des dynamiques Sociales, Mouvements et Enjeux Sociaux*, n°126.
- N'sana Mutapayi, E. (2019). *Culture entrepreneuriale et survie des microentreprises : enquête menée auprès des mirco-entrepreneurs de la Commune de Limete*. (Mémoire d'Études Supérieures). Université de Kinshasa, Kinshasa, Sans diffuseur éventuel.
- Papin, R. (2015). *La création d'entreprise*. Paris: Dunod.
- Remsha, A. (2004). *Lire et comprendre les intentions entrepreneuriales*. Paris : Dunod.
- Shapero, A. (1975). *The displaced, un confortable entrepreneur*. In *Psychology today*, vol.7, n°11 (pp.83-129).
- Vesper, K. (1990). *New venture strategie*. New Jersey : Englowood Cliffs.